

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.
UN AN 6 Mois 3 Mois 1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS \$13.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER \$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.30
Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.
UN AN 6 Mois 3 Mois 1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS \$13.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER \$15.15 \$7.55 \$3.75 \$1.30
Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE. PRO ARIS ET FOCIS
NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 21 DECEMBRE 1907
81ème Année.

LE COURONNEMENT DE NAPOLEON.

Un acte a été accompli, il y a cent trois ans, en présence de vingt-cinq mille spectateurs; il a été annoncé par des programmes répandus à des centaines de milliers d'exemplaires et reproduits par tous les journaux; il a été consigné dans des procès-verbaux officiels tirés à l'infini; il a été représenté dans des tableaux et des estampes dont le collectionneur le plus dévoué n'a pu recueillir tous les détails; il a donc une certitude qui ne paraît point douteuse et, durant quelque cinquante années, nul n'a pu en contester les détails; soudain, une légende est mise en circulation. Elle apparaît dans une histoire écrite d'un homme politique célèbre, ancien ministre, membre de diverses académies, et elle obtient un tel succès, une telle vogue, une telle croyance que, désormais, elle prend la place de la vérité et unanimement constatée et, à en croire toutes les apparences, si définitivement établie. C'est là un des cas peut-être les plus étranges qu'on puisse rencontrer que cette déformation produit spontanément, après un demi-siècle, sur un seul récit qui n'est appuyé d'aucun témoignage et d'aucune preuve, et acceptée depuis lors, par tous les historiens qui ont relaté le même acte. Sans qu'aucun d'eux ait pris la peine, pour la corriger, de remonter aux sources officielles.

Il s'agit du couronnement de l'Empereur. Jusque'en 1850, on parut le parier volume de l'«Empire» par M. Thiers, l'on était demeuré d'accord que Napoléon avait, du consentement du Pape, pris la couronne qui était dévolue à l'autel, et qu'il l'avait mise sur sa tête. M. Thiers écrivait: «La question du couronnement offrait singulièrement le Pape. Il tenait à conserver le droit de ses prédécesseurs de poser la couronne sur le front de l'Empereur. Napoléon ordonna de ne pas insister et dit qu'il se chargerait de tout arranger sur les lieux mêmes.» Récitant ensuite la cérémonie, M. Thiers écrit: «Le Pape fit sur le front de l'Empereur, sur ses bras, sur ses mains, les onctions d'usage, puis bénit l'épée qu'il lui ceignit, le sceptre qu'il remit en sa main et l'approcha pour prendre la couronne.» Napoléon, observant «ses mouvements», et, comme il «l'avait annoncé, terminant la «difficulté sur les lieux mêmes, «sans la couronne des mains du «Pontife, sans brusquerie, mais «avec décision, et la plaça lui «même sur sa tête. L'acte, comme «pris de tous les assistants, produisit un effet inexprimable.» Cette version fit fortune et, depuis lors, nul historien de l'Empire, à ma connaissance, n'a manqué de la rapporter. Elle devint classique et s'enjoliva. Dans l'«Histoire générale du IVe siècle à nos jours», publiée sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud, M. E. Chénon écrit: «Le Pape le sacra ainsi que l'Impératrice, mais «quand il voulut lui poser la couronne sur le front, Napoléon s'en saisit brusquement et se couronna de ses propres mains.» Pie VII se plaignit et obtint que l'incident ne serait pas relaté au «Moniteur». Le «brusquement» de M. Chénon remplace le «sans brusquerie» de M. Thiers, mais il faut bien agrémente. On agrémente en effet: ainsi, M. Debisdour, dans l'«Histoire de l'Église et de l'Etat en France»: «Mais à la fin, quand le moment arriva pour le Pape de prendre la couronne et de la poser sur la tête de l'Empereur, comme il avait été convenu, on vit tout à coup Napoléon s'en saisir prestement comme un escamoteur et la placer lui-même sur son front, après quoi il couronna aussi lui-même l'Impératrice agenouillée devant lui...» Les malheureux Pie VII assista tout interdit à cet audacieux manquement aux paroles données. Protester dans l'église même n'eût été qu'un scandale inutile. Napoléon eût fait étouffer sa voix par les acclamations populaires. Le lendemain, il était trop tard, etc....

Le Dernier déjeuner des Cent-Gardes

Ce sera vraisemblablement le dernier. Fidèles à son costume qui leur est cher, les survivants du brillant escadron des cent-gardes se trouveront réunis autour du baron Verly. Et ce ne sera pas sans une certaine mélancolique émotion que tous ces péants à moustache et à «impériale» blanche viendront prendre part, une dernière fois, à ces agapes fraternelles qui depuis plus de vingt années les groupent autour du fils de leur ancien colonel, autour de l'historiographe des jours heureux et des heures douloureuses de la magnifique phalange. Ainsi ont-ils répondu avec un touchant empressement à l'appel qui leur a été adressé; seuls ont la maladie a retenu, à leur corps défendant.

Quelques amis de l'escadron se joindront aux cent-gardes: M. le baron Verly, qui rebasculera de sa présence le charme de la réunion; M. M. Quentin-Banchart et le comte d'Aslan, qui à l'Hôtel de Ville représentent l'élément bonapartiste; le comte Fleury, fils du général qui, comme aide de camp de Napoléon III, contribua à la création des cent-gardes; le baron Pierre de Bourgoing, dont le père, écuyer de l'Empereur, s'engagea un moment de la guerre dans l'escadron bleu et fut par sa présence le dernier cent-garde; M. Watrin, avocat à la Cour d'appel, fils de ce régiment colonial qui fut lieutenant aux cent-gardes; le peintre militaire L. Vallet, qui en ses œuvres a reproduit les splendeurs de la belle et héroïque phalange.

Hélas! ils commencent à n'être plus très jeunes, les braves et fidèles gardiens de la famille impériale! Hélas! ils commencent à n'être plus aussi qu'un bien petit nombre. Chaque année, dans leurs rangs, la mort fait des coupes sombres. Et comme aucun recrutement ne vient combler leurs cadres formés à tout jamais, les vieux soldats se comptent à chaque anniversaire, avec une grave et serène mélancolie. Ils étaient deux cents — officiers et cavaliers — qui figurèrent à l'escadron. Aujourd'hui, éparpillés dans tous les coins de la France, ils ne sont plus que quatre-vingts, et encore sont-ils à peine une trentaine de valides. Leur doyen est le général en retraite Bonsson, qui achève son existence en un coin paisible du Jura; leur Benjamin est M. Bostin, aujourd'hui inspecteur général à Monaco... il n'a pas cinquante-huit ans.

L'âge a blanchi les cheveux de tous ces vétérans; les rides sont venues. Mais les années ont pu abolir leur vigueur ou courber leur haute stature — la taille requise était 1 m. 78 au minimum — elles n'ont point de prise sur leur cœur; leur esprit est toujours occupé d'honneur, et la patrie n'a pas de dévotion plus fervente. Et, comme le proclamait un jour le vaillant colonel Watrin, «les cent-gardes meurent et ne se rendent pas, jusqu'au bout ils gardent fidèlement au cœur le culte de la Patrie.»

Demain, en, pour la dernière fois peut-être, ils se trouveront réunis autour du fils de leur ancien chef, ils prendront plaisir à évoquer leurs souvenirs de jeunesse; ils se rappelleront l'époque heureuse où leur magnifique prestance, mise encore en valeur par leur uniforme, et leur allure martiale enthousiasmaient et charmaient la foule; ils se remémoreront surtout ces journées d'il y a quarante ans où ils escortaient le se pélerinage de souverains et de

Déjà, depuis plusieurs années, par crainte de bagarres ou de scandales, la messe de minuit n'était plus célébrée à Notre-Dame et dans la plupart des paroisses des faubourgs; c'est pour ce motif, rendra plus impérieux par les circonstances troubles que traversait alors l'Église de France, que l'administration diocésaine étendit la messe à toutes les églises de Paris. La raison qui avait inspiré le décret si sage de l'archevêché n'existe plus aujourd'hui; les passions antireligieuses, si vives il y a un an, se sont assoupies, et depuis cette époque, aucun incident sérieux n'a troublé le calme et la paix recueillie des sanctuaires.

Le Dernier déjeuner des Cent-Gardes

me, ce sont les termes du cérémonial — l'Empereur remettra la main de justice à l'archevêque, le recevra à l'autel, prendra la couronne, la placera sur sa tête, prendra dans ses mains celle de l'Impératrice, reviendra se placer auprès d'elle et la couronnera. L'Impératrice recevra à genoux la couronne. Le Pape fera les prières du couronnement.» Cela fait l'objet des articles XXX, XXXI et XXXII dans la troisième édition de l'«Extrait du Cérémonial relatif au sacre et au couronnement» imprimé à l'Imprimerie Impériale. Les prières que le Pape prononcera pendant que l'Empereur prendra la couronne se trouvent relatées dans l'«Ordre suivant lequel les prières seront chantées et récitées pendant la cérémonie du sacre de Leurs Majestés Impériales (Imprimerie Impériale, n° 1111) réimprimé nombre de fois, notamment sous le titre «Formule de cérémonies et de prières», et il fait qu'elles furent prononcées est attesté par le «procès-verbal» rédigé par le grand-maître des cérémonies et par la «relation du sacre», rédigée par l'aide des cérémonies Aignan. Leur texte même prouve clairement l'accord entre le Pape et l'Empereur.

Ainsi, Napoléon n'a point eu à prendre «sans brusquerie», moins encore «brusquement», la couronne «des mains du Pape», puisqu'il l'a prise sur l'autel. Pie VII ne fut ni «déconcerté», ni «interdit», puisqu'il récita les prières et qu'il les répéta même durant que l'Empereur couronnait Josephine. Tout cela est invention et littérature. Les imprimés en donnaient la certitude avant même que le R. P. Renier eût retrouvé aux archives du Vatican les pièces mêmes attestant les demandes de l'Empereur et les acquiescements du Pape. Mais peu importe, la légende est si bien établie qu'elle enterrera le Père Renier, moi et quelques autres, et l'on s'en tiendra à «la prestidigitacion», comme dit M. Debisdour. Il faut bien s'amuser.

FRÉDÉRIC MASSON, de l'Académie française.

La Messe de Minuit.

Elle est rétablie cette année, à Paris.

L'année dernière, au lendemain de l'application de la loi de séparation, l'archevêché de Paris dut, on s'en souvient, supprimer, quoiqu'avec regret, la messe de minuit dans toutes les églises du diocèse. Malgré l'avis de quelques-uns qui prétendaient que les cérémonies de la Noël ne seraient troublées en rien, l'administration diocésaine redoutait au contraire, et à juste titre, des incidents et des manifestations; plusieurs curés, en effet, avaient appris, de sources certaines, que des bandes d'«apaches» se proposaient de venir interrompre l'exercice du culte dans leurs paroisses.

Déjà, depuis plusieurs années, par crainte de bagarres ou de scandales, la messe de minuit n'était plus célébrée à Notre-Dame et dans la plupart des paroisses des faubourgs; c'est pour ce motif, rendra plus impérieux par les circonstances troubles que traversait alors l'Église de France, que l'administration diocésaine étendit la messe à toutes les églises de Paris. La raison qui avait inspiré le décret si sage de l'archevêché n'existe plus aujourd'hui; les passions antireligieuses, si vives il y a un an, se sont assoupies, et depuis cette époque, aucun incident sérieux n'a troublé le calme et la paix recueillie des sanctuaires.

Le orime d'un nègre

Columbus, Ohio, 20 décembre — Une profonde surexcitation règne dans cette ville à la suite d'une tentative de viol perpétrée hier soir par un nègre inconnu sur la personne de Mme W. B. C. Hershey, femme du président de l'Excelsior Seat Company. La police, aidée de nombreux citoyens, est à la recherche du coupable, qui s'il est appréhendé n'échappera probablement pas au courroux de la foule.

L'almanach de Mms de Thèbes

Mme de Thèbes, la célèbre prophétesse, vient de publier son nouvel almanach. Il est, comme les précédents, plein de renseignements curieux.

Les prédictions relatives aux choses de Paris et de France pour l'année 1908 ne sont pas rassurantes. En voici quelques-unes: Pour le monde proprement dit, le grand monde, l'année sera celle des déceptions; il y aura au moins deux catastrophes financières qui laisseront fort éprouvés des familles honorables et que des gains faciles ont rendus téméraires. C'est alors que nous verrons quelques désespérés se libérer par le suicide. Nous aurons au même temps une belle fête à l'étranger, et le Parlement, des chaleurs précoces coincideront avec un redoublement de malveillance des fous de l'anarchie.

Ah! cette domination de l'argent en 1908! elle va être extraordinaire, et je plains une délicate et édifiante actrice qui sera compromise dans un vilain procès et prendra la chose au tragique... Voilà un terrible programme, pour l'année prochaine. La prophétesse elle-même souhaiterait sans doute une heureuse intervention du destin parmi tout cela...

Le procès du journaliste Harden

Berlin, 20 décembre — Le prince Philip Zu Eulenberg, Frau von Elbe, la femme divorcée du général comte Kuno von Moltke, et Frau von Heyden, mère de la précédente, ont déposé en témoignage aujourd'hui dans le procès en diffamation intenté à M. Maximilien Harden.

Les trois témoins ont été entendus à huis clos. Leur déposition terminée le public a été admis dans la salle et le président du tribunal a fait appeler le colonel Otto von Moltke, un cousin du comte Kuno, qui a réduit à néant certaines affirmations de M. Harden. Il est probable que le procès ne sera pas terminé avant la fin de la semaine prochaine.

AU PUBLIC.

Les acheteurs de la ville et de la campagne ayant besoin d'un des articles dont se compose notre stock, feront bien de venir examiner notre assortiment avant de s'adresser ailleurs. Celui-ci comprend des GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES, avec cadres dorés ou cadres en noyer ou ébène, de toutes grandeurs et de tous les genres; de GRAVURES, cadres pour tableaux et portraits; de STORES, corniches, embrasses, albums, étagères, ornements de fantaisie, statues en bisque et bronze, vases, bibelots, accessoires, etc., etc. Nous appelons particulièrement l'attention du public sur la grande variété des articles que nous avons en magasin et sur notre importation de GLACES FRANÇAISES pour cheminées et pour panneaux. Nous sommes les seuls qui possèdent un véritable entrepôt de glaces à la Nouvelle-Orléans. Notre établissement est le plus vaste qui existe dans le Sud et est l'égal de n'importe quel autre aux États-Unis. Nous pouvons donc vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville faisant le même genre d'affaires et prétendant s'y connaître. Il n'en existe pas d'ailleurs qui en fasse une spécialité comme nous. Nous espérons que les acheteurs feront leur profit de ce que nous venons d'exposer.

Rapport du département de l'Agriculture

Washington, 20 décembre — Dans son rapport publié aujourd'hui le département de l'Agriculture porte à 9,315,077 le nombre de balles de coton égrené à la date du 13 décembre, contre 11,112,789 de balles l'année dernière et 9,297,319 de balles en 1905. Dans ce rapport les balles rondes sont comptées comme demi balles.

F. A. BRUNET,
IMPORTATEUR DIRECT.
ORFÈVRE, BIJOUTIER, JOAILLIER.
415 — RUE ROYALE — 413
ALLIAGES ET BAQUE DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La seule Grande et Unique Maison Française à la Ville-Orléans.
Venez visiter et vous rendrez compte par vous-même du bas prix de nos marchandises dont le détail nous accompagnera.
Les adresses de la compagnie sont sollicitées.
PAGE NAIN 4360.

Un Assortiment Complet de
Cadeaux Sortables pour les
Fêtes, tels que
Bracelets, Montres en Or, Belles Pendules et Statues,
Bijouterie Artistique, Orfèvrerie d'Argent Massif et
Nouveautés en Argent, Lorgnettes, Ombrelles et Canons
à Pommes d'Or, Objets d'Art Américains en Cristal
Taillé chez
WM. FRANTZ & CO.,
JOAILLIERS ET OPTICIENS, 142 rue Carondelet

**DIAMANTS,
MONTRES,
Bijoux en Argent et Or
Massif.**
A. M. HILL,
635 rue du Canal

VOULEZ-VOUS UN
PIANO
DE PREMIÈRE CLASSE
Outre les instruments de musique
Les meilleurs sont
Steinway, Moebis, Chick
Kable, Fisher, Parkard
Behmer, Gussner, Grunewald
Jouer de Piano Appelé, 68 Notes
(Joue sur tout le Piano,
et sans vendre à condition facile chez
GRUNEWALD,
735 RUE CANAL.

"All green was vanished save of pine and yew,
That still displayed their melancholy hue;
Save the green holly with its berries red,
And the green moss that o'er the gravel spread."
Nous avons eu la témérité de tenir des jonets pendant nombre de saisons. Nous nous proposons maintenant de les vendre tous au prix coûtant. Nous trouvons qu'ils prennent trop de place. Le commerce des jonets demande un grand nombre de vendeurs; le commerce des meubles en exige peu. Les jonets ne sont pas en queue d'aronde dans notre branche de commerce — par conséquent nous nous en déferrons au prix coûtant. Tous ces jonets utiles; nous ne tenons que des jonets utiles.
W. G. TEBAUT,
MEUBLES,
217-223 RUE ORLÉANS.

Oscar Uter, Gérant. **L. UTER HEIRS.**
Nos 233 et 235 RUE ROYALE.